

## Arrêtés ministériels

**A.M., 2009**

### **Arrêté numéro AM 002-2009 du ministre de la Famille en date du 24 novembre 2009**

CONCERNANT la désignation de cinq membres du comité de retraite en vertu de la Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance

LE MINISTRE DE LA FAMILLE,

VU l'article 5 de la Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance (L.R.Q., c. E-12.011) qui prévoit que le ministre de la Famille peut désigner une ou plusieurs personnes pour siéger comme membre du comité de retraite chargé d'administrer le régime;

VU que le régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance prévoit que le ministre désigne cinq membres permanents;

VU que le ministre a désigné, par un arrêté du 21 novembre 2006, madame Danielle Despots, madame Sylvie Thériault, madame Sylvie Côté, monsieur Philippe Gervais et monsieur Michel D'Anjou;

VU que le ministre a désigné, par un arrêté de 2008, monsieur Alain Chassé et monsieur Denis Paiement en remplacement de madame Sylvie Thériault et de monsieur Philippe Gervais, et ce, pour un mandat prenant fin le 20 novembre 2009;

VU que le ministre a désigné, par un arrêté du 6 mai 2009, monsieur Réda Diouri en remplacement de madame Sylvie Côté, et ce, pour un mandat prenant fin le 20 novembre 2009;

VU que l'article 148 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q., c. R-15.1) prévoit que la durée du mandat d'un membre du comité de retraite ne peut excéder trois ans;

VU que cet article prévoit qu'un membre dont le mandat est expiré demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit désigné de nouveau ou remplacé;

VU que monsieur Alain Chassé a pris sa retraite et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

VU qu'il y a lieu de désigner, de nouveau, les quatre autres membres du comité de retraite;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Sont désignés membres du comité de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance les personnes suivantes :

— madame Danielle Despots, directrice des politiques administratives et de main-d'œuvre de l'Agence des services à la famille du ministère de la Famille et des Aînés;

— madame Josée Van Wymersch, conseillère spécialiste en reddition de comptes à la Direction du financement et des immobilisations des services de garde de l'Agence des services à la famille du ministère de la Famille et des Aînés;

— monsieur Denis Paiement, conseiller en politiques de main-d'œuvre à la Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre de l'Agence des services à la famille du ministère de la Famille et des Aînés;

— monsieur Michel D'Anjou, conseiller en avantages sociaux à la Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre de l'Agence des services à la famille du ministère de la Famille et des Aînés;

— monsieur Réda Diouri, actuel au Secrétariat du Conseil du trésor.

*Le ministre de la Famille,*  
TONY TOMASSI

52780